



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

# Offre de formation 2024-2025 pour tous les personnels

## Aide à la saisie

## Présentation générale

Ce document s'adresse à tous les offreurs de formation qui souhaitent contribuer au programme académique de formation 2024-2025 de l'académie Nancy-Metz. Il est destiné à faciliter la saisie des offres de formation. Votre proposition doit avoir pour objectif d'apporter une réponse au *Schéma directeur de la formation continue 2022-2025* (BO n°8 du 24 février 2022) que vous pouvez télécharger à cette adresse :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo8/MENH2201155C.htm>

Pour la troisième et dernière année de mise en œuvre de ce *Schéma directeur de la formation continue*, cohérence et continuité avec l'offre 2022-2023 et 2023-2024 doivent être les objectifs premiers. Un recueil de besoins doit avoir été au préalable réalisé, selon la forme et la modalité les plus adaptées au public visé ou à la thématique concernée.

## Les offres de formation et les cycles

Une offre de formation doit pouvoir trouver sa place dans un cycle et se penser en étroite corrélation avec un parcours de formation, comme composante de celui-ci ou parcours entier. L'ensemble des cycles est accessible par le lien suivant :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/eafc-la-construction-du-programme-academique-de-formation-2024-2025-125313>

Si vous ne trouvez aucun cycle qui puisse accueillir votre offre de formation, veuillez contacter la directrice de l'E AFC et le coordonnateur des pôles (cf. page « Vos contacts E AFC » du site ac-nancy-metz.fr).

## Deux chemins permettent de saisir une offre de formation :

- Si votre offre est déjà présente dans le plan de formation de l'année scolaire 2023-2024, veuillez contacter le conseiller en ingénierie de formation (CIF) qui est l'interlocuteur premier du cycle concerné (cf. annexe 14). Une copie de l'offre pourra être effectuée. Dans ce cas, la procédure « Pas à pas » ci-dessous ne vous concerne pas.
- Si votre offre n'existe pas dans le plan de l'année scolaire 2023-2024, veuillez suivre la procédure « Pas à pas » décrite ci-dessous.

## Une offre comporte **nécessairement** :

- un dispositif qui présente l'orientation et les objectifs de la formation,
- un ou plusieurs modules qui définissent clairement les contenus et les conditions de mise en place de la formation.

L'ensemble des offres de formation validées constituera le programme académique de formation de l'année scolaire **2024-2025** (PrAF 24-25).

## Calendrier

Du mardi 20 février au vendredi 29 mars 2024 :	SAISIE DES OFFRES DE FORMATION
Jusqu'au 26 avril 2024 :	PRÉSENTATION ET TRAITEMENT DES OFFRES
Mai 2024 :	VÉRIFICATION DES CODAGES ET DES OFFRES
Juin-Juillet 2024 :	ÉDITION – PUBLICATION

## Procédure « Pas à pas »

Pour effectuer la saisie de votre offre dans GAIA OFFREUR, vous devez utiliser un navigateur internet récent.

La validation des écrans de saisie se fait en cliquant sur les boutons « suivant », « continuer » ou « valider », après avoir saisi ou coché les informations demandées.

La saisie et la validation d'un dispositif de formation dans l'offre GAIA entraînent la création d'un code dispositif et d'une clé que vous devez conserver. Ils vous permettront d'effectuer par la suite d'éventuelles modifications.

Les champs dont la désignation est accompagnée d'un « losange » ◆ **doivent être obligatoirement renseignés.**

### ÉTAPE1 : Procédure d'entrée dans l'offre de formation

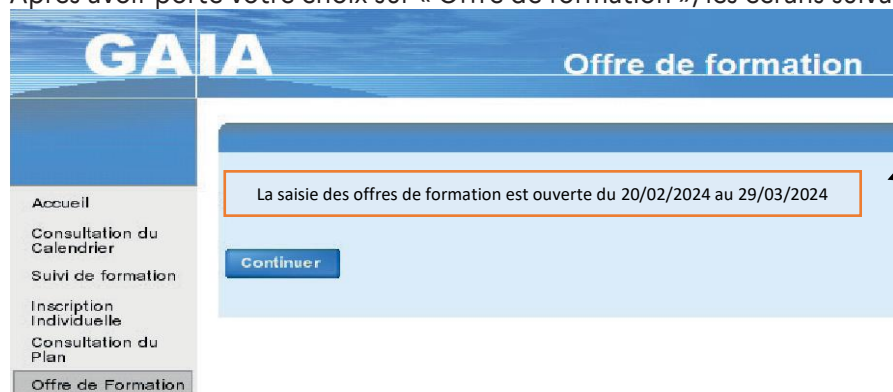
Aller à l'adresse internet suivante ou cliquer directement sur le lien : <https://gaia.phm.education.gouv.fr/gaia/gancy/public> ou, à partir du portail académique, utiliser le menu « partage.ac-nancy-metz.fr » --> Portail Arena (Menu de gauche) --> Gestion des personnels --> Gaia individuel --> Offre de formation



**Attention :** le temps de session étant limité, il est nécessaire de prévoir au préalable les informations à saisir.

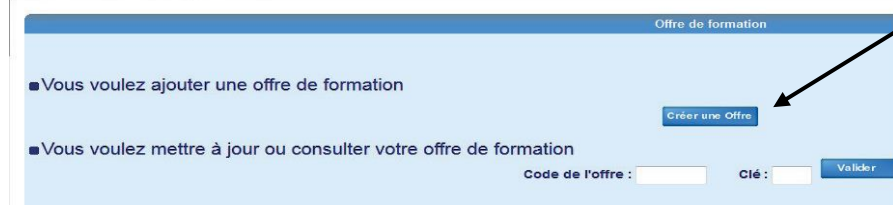
Cliquer sur ce bouton pour entrer dans l'offre de formation.

Après avoir porté votre choix sur « Offre de formation », les écrans suivants s'affichent :



Sur cette ligne, vous êtes informé des dates de saisie de l'offre de formation.

Cliquer ici.



Bien choisir comme année de gestion : 2024 / 2025.



**ÉTAPE 2 : Création d'un dispositif**

Saisie / Modification d'un dispositif proposé

Orientation :

Libellé :

Objectif de formation :

Description de l'objectif :

Identité du responsable de l'offre ou de la personne qui saisit l'offre :

Organisme porteur de l'offre :

Responsable de la proposition :

Organisme :

Nombre de modules prévus :

Architecture :

Type de plan :

Départements choisis :

Code offreur :

Gestionnaire en charge du dispositif :

Choisir l'orientation en lien avec le schéma directeur (voir annexe 01).

Le libellé doit commencer par un code qui désigne en quelques lettres, la discipline ou le public cible ou le domaine ou la structure porteuse de la formation (voir annexe 02).

Le code objectif (voir annexe 03).

Ici sont attendus les objectifs stagiaires (voir annexe 04).

Identité du responsable de l'offre ou de la personne qui saisit l'offre (voir annexe 06).

Organisme porteur de l'offre (voir annexe 07).

Si le dispositif comporte des modules avec des modalités différentes (présentiel, classe virtuelle, suivi à distance ...), il est nécessaire de le préciser ici.

Indiquer également si ce dispositif est prévu pour des inscriptions à candidature individuelle ou à public désigné.

Type de plan (voir annexe 05).

Le champ « code offreur » doit être laissé vide ou être renseigné avec : EAFC.

Le champ « Gestionnaire » doit être laissé vide ou être renseigné avec : EAFC.

**Liste des départements**

Cochez les départements voulus.

<input type="checkbox"/>	Code	Libellé
<input type="checkbox"/>	054	MEURTHE-ET-MOSELLE
<input type="checkbox"/>	055	MEUSE
<input type="checkbox"/>	057	MOSELLE
<input type="checkbox"/>	088	VOSGES

Pour voir apparaître la fenêtre de sélection des départements, il peut être nécessaire de désactiver le bloqueur de fenêtre contextuelle sur votre navigateur. Attention celle-ci peut être en arrière-plan.

### ÉTAPE 3 : Finalisation de la création du dispositif

Cliquer sur le bouton « Valider » de l'écran « Saisie/Modification d'un dispositif » : un certain nombre de contrôles sont effectués par l'application sur les données obligatoires saisies.

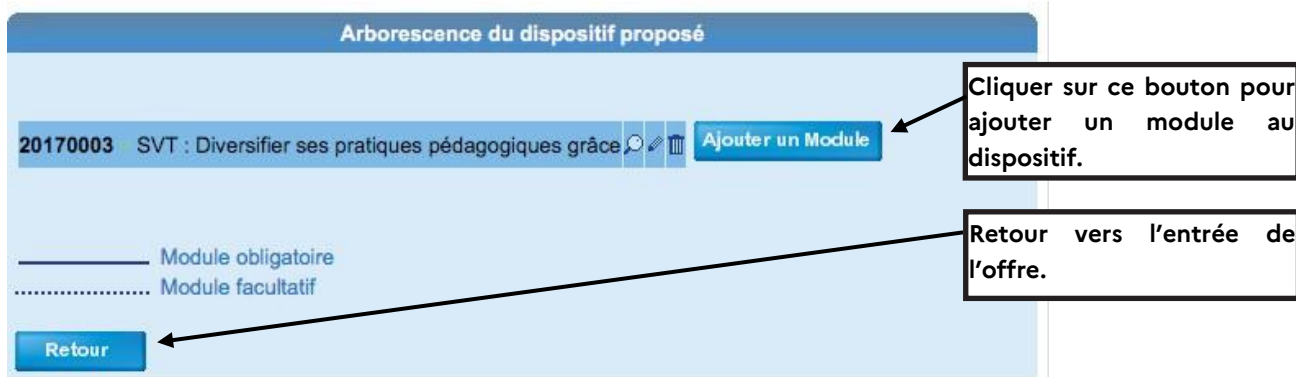
Si toutes les zones obligatoires sont correctement renseignées, le dispositif proposé est enregistré. Notez impérativement le code du dispositif et sa clé pour pouvoir revenir sur ce dispositif en visualisation, modification ou suppression. Le cas échéant, corrigez votre saisie en fonction des indications données en rouge à l'écran.

**ATTENTION** : la saisie n'est pas terminée. Pour que votre offre soit prise en compte, le dispositif doit obligatoirement être accompagné d'au moins un module.

Ces informations (**numéro du dispositif et clé**) sont à conserver précieusement. Elles vous seront demandées pour toute relecture ou modification.



Après avoir cliqué sur le bouton « Continuer », vous obtenez l'affichage ci-dessous. Les trois icônes vous permettent de consulter le dispositif (loupe), de modifier le dispositif (crayon) ou de supprimer le dispositif (poubelle).



### ÉTAPE 4 : Ajouter un module

Cliquer sur le bouton « Ajouter un module ». Vous avez maintenant accès à la création de modules pour le dispositif qui vient d'être créé. Quatre onglets de saisie apparaissent à l'écran : deux onglets pédagogiques, un onglet de gestion et un onglet pour les organisations prévisionnelles (que vous ne devez pas compléter).

Pour valider un module, il faut obligatoirement compléter les trois premiers onglets.

Ces différents formulaires sont accessibles :

- en cliquant sur les onglets (en haut de l'écran/formulaire) ; l'onglet actif est légèrement en premier plan,
- en cliquant sur le bouton « Continuer » en bas des pages.

Tous les champs de saisie accompagnés d'un « losange » ◆ **doivent être obligatoirement renseignés** pour passer d'un écran à l'autre.

Les informations concernant l'ensemble du module pourront être définitivement sauvegardées une fois la saisie des 3 premiers écrans terminée.

## MODULE – ONGLET 1

Saisie / Modification d'un module proposé

Dispositif proposé : **20240022 SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique** ← **Rappel du dispositif associé.**

Pédagogique (Page 1) | Pédagogique (Page 2) | Gestion | Organisations

données pédagogiques

Libellé ◆ : SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique

Objectif pédagogique ◆ : Former les élèves en diversifiant les outils et supports.

Description du contenu ◆ : Formation à destination de : enseignants de SVT. Cette formation vous propose de prendre en main des logiciels (mesurim, phylogène, google earth...) et de construire des activités dans lesquelles ces outils trouveront toute leur place pour développer les compétences des élèves.

Forme ◆ : B - STAGE

Description de la forme : 2 x 6h en présentiel pendant les vacances de d'octobre et les vacances de février.  
2h sur m@gistère

Modalité ◆ : L - PRESENTIEL

Description de la modalité : Coanimation. Ce module s'inscrit dans le cycle Education au développement durable et dans le parcours Enseigner le développement durable, éduquer au développement durable.  
Première session le 25/10/2024  
Deuxième session le 27/02/2025

Continuer | Annuler

**Comme pour le libellé du dispositif, le libellé du module doit commencer par un code qui désigne en quelques lettres, la discipline ou le public cible ou le domaine ou la structure porteuse de la formation (voir annexe 02).**

**Objectifs stagiaires (voir annexe 04).**  
*Maximum : 1000 caractères.*

**Contenu de la formation (voir annexe 04).**  
*Maximum : 1000 caractères.*

**Forme (voir annexe 07)**

**Description de la forme en précisant bien comment la formation, si elle concerne des enseignants, tient compte de son impact sur les EDT des élèves :**

- **3 x 1,5h en classe virtuelle de 17h à 18h30 ; 1 x 1/2 j en présentiel un mercredi après-midi et 1h m@gistère**
- **15h travail seul devant écran et suivi à distance**
- **4h en présentiel un samedi matin puis 3h d'accompagnement à distance pour essai...**

*Maximum : 500 caractères.*

**Modalité (voir annexe 08)**

### Préciser :

- le nombre d'intervenants et, si vous en avez déjà connaissance, leurs noms et prénoms ;
- le nombre de vacances demandées ;
- si la coanimation est envisagée ;
- si le module s'inscrit dans un cycle (voir annexe 9) ;
- si la formation est prévue hors temps scolaire ;
- comment la formation sur temps scolaire impactera le moins possible le temps d'enseignement dû aux élèves :
  - la même demi-journée choisie pour l'ensemble des sessions du parcours,
  - des demi-journées choisies différentes afin d'aboutir à plusieurs groupes différents, un groupe étant associé à une demi-journée,
  - des observations croisées à la main des participants qui connaissent leur emploi du temps...

*(max : 500 caractères)*

## MODULE – ONGLET 2

**Si le dispositif comporte 1 seul module, cliquer sur « obligatoire ». Sinon cliquer, le cas échéant, sur « facultatif ».**

**Préciser le public cible. Vous pouvez utiliser les termes enseignants, formateurs, tuteurs... avec le domaine ou la discipline ainsi que le niveau concerné.**

**Pour les formations en pilotage, ne pas mentionner : « public désigné » ici (voir dispositif).**

**Pour les concours, mettre « Candidats au concours ».**

**Identité du responsable pédagogique de l'offre ou de la personne qui saisit l'offre (voir annexe 06). Attention à ne pas créer de doublons.**

**Vous pouvez mentionner ici tout ce qui peut aider le conseiller en ingénierie de formation à comprendre l'offre : contraintes particulières, effectif maximum, lieu, matériel nécessaire, prérequis, travail sur plusieurs années, intervenant particulier ...**

Saisie / Modification d'un module proposé

Dispositif proposé : 20240022 SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique  
Module : 12683 SVT : Construire des séquences intégrant le numérique

Pédagogique (Page 1) | Pédagogique (Page 2) | Gestion | Organisations

données pédagogiques

Type de module :  Obligatoire  Facultatif  Négocié  
Description du public cible : Enseignants de SVT en collège et en lycée.

Responsable pédagogique : Choisir  
Mme WOJCIK-BEHR Marianne

Conditions particulières :

Valider Annuler

## MODULE – ONGLET 3

Nombre d'heures par stagiaire. Cette valeur ne dépend pas du nombre de groupes. Ne pas oublier d'ajouter le temps de travail en distanciel asynchrone (m@gistère).

Nombre de groupes possibles et effectif par groupe. Ce n'est pas l'effectif maximum. Cette donnée peut être renseignée dans le champ « Conditions particulières » de l'onglet 2 du module.

Saisie / Modification d'un module proposé

Dispositif proposé : 20240022 SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique  
Module : 12683 SVT : Construire des séquences intégrant le numérique

Pédagogique (Page 1) Pédagogique (Page 2) Gestion Organisations

données de gestion

Durée en heures : 6  
Nombre de groupes possible : 1  
Effectif par groupe : 20

Coût prévisionnel par groupe :

fonctionnement :	
intervention :	
exceptionnel :	

Conventionné :  Oui  Non

Nombre d'intervenants : 2

Commentaires / Observations :  
#C022P02V1# Les 50€ vont servir à acheter des petits consommables pour les expériences qui seront menées (choux rouge, viande, pomme de terre, ...)

Si vous avez proposé un coût exceptionnel pour le module, alors il faut donner des explications ici.

Valider Annuler

Seul le coût exceptionnel est à renseigner si nécessaire : achat de matériel, déplacement hors académie (stagiaire ou formateur) ...

Ne choisir « oui » que si vous savez qu'une convention existe (CANOPE, MPLS, ...) ou si une convention doit être rédigée.

Le nombre d'intervenants correspond au nombre d'interventions à prévoir.

Exemple pour une formation avec 2 formateurs sur une formation constituée de 2 sessions : 1 journée en présentiel et 1 demi-journée en classe virtuelle pour 3 groupes. Le nombre d'intervention est de 4 pour un seul groupe (2 pour le présentiel et 2 pour la classe virtuelle). Il faut donc indiquer compléter ce champ avec la valeur 12.



## LA GESTION DES TAGS

Pour une meilleure lisibilité, le document de la page précédente a été scindé en deux parties. Le schéma qui nous intéresse vient à la suite de :



#C022P02V1#-Les 50€ vont servir à acheter des petits consommables pour les expériences qui seront menées (choux rouge, viande, pomme de terre, ...)

Pour que cette offre trouve sa place dans un cycle puis dans un parcours (ou une rubrique d'un cycle), il faut copier/coller un code qui se trouve sur cette page du site du rectorat :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/eaafc-la-construction-du-programme-academique-de-formation-124555>

**#C022P02V1#**

Indique le code du cycle. Ici, c'est le cycle: CYCLE EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE(EDD)

Indique le parcours ou la rubrique du cycle. Ici, c'est la rubrique: Parcours: EDD: Enseigner le développement durable / Eduquer au développement durable

Pour les formations à inscription individuelle, indique la vague (ou période) d'abonnement: Ici, cette formation sera proposée à l'abonnement lors de la vague1 (période de mi-juillet à fin septembre)

Pour les formations INTER-DEGRÉS un autre TAG devra être placé ici :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/eaafc-la-construction-du-programme-academique-de-formation-124555>

**#U01D02T04#**

Remarques :

- Il est possible d'écrire plusieurs tags. Exemple : **#C022P02##U01D02T04#**
- Ce code peut se placer avant, après ou au milieu d'un texte, cela ne pose aucun problème.

Remarques :

Pour les formations en pilotage ou si vous ne connaissez pas encore la période d'abonnement, il est possible de ne pas l'indiquer dans le code.

Exemple : **#C022P02#**

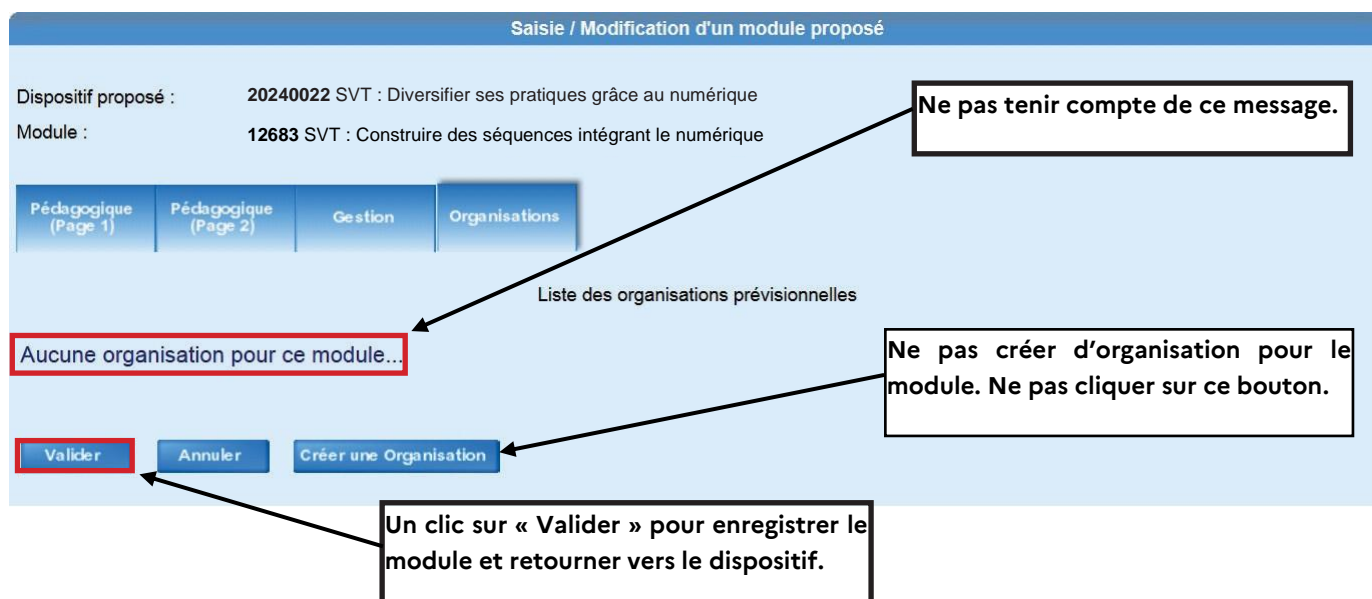
Pour les formations qui s'affichent dans plusieurs cycles, le code peut s'adapter. Exemple : **#C022P02V1C011P01V1#** ou **#C022P02V1##C011P01V1#**

Pour les formations qui s'affichent dans plusieurs périodes, le code peut s'adapter. Exemple : **#C022P02V12#** permet un affichage sur les périodes 1 et 2.

Sans ce code, l'offre ne pourra pas trouver sa place dans les cycles.

Ce code peut se placer avant, après ou au milieu d'un texte, cela ne pose aucun problème.

## MODULE – ONGLET 4



Saisie / Modification d'un module proposé

Dispositif proposé : 20240022 SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique  
Module : 12683 SVT : Construire des séquences intégrant le numérique

Pédagogique (Page 1) | Pédagogique (Page 2) | Gestion | Organisations

Liste des organisations prévisionnelles

Aucune organisation pour ce module...

Valider | Annuler | Créer une Organisation

Ne pas tenir compte de ce message.

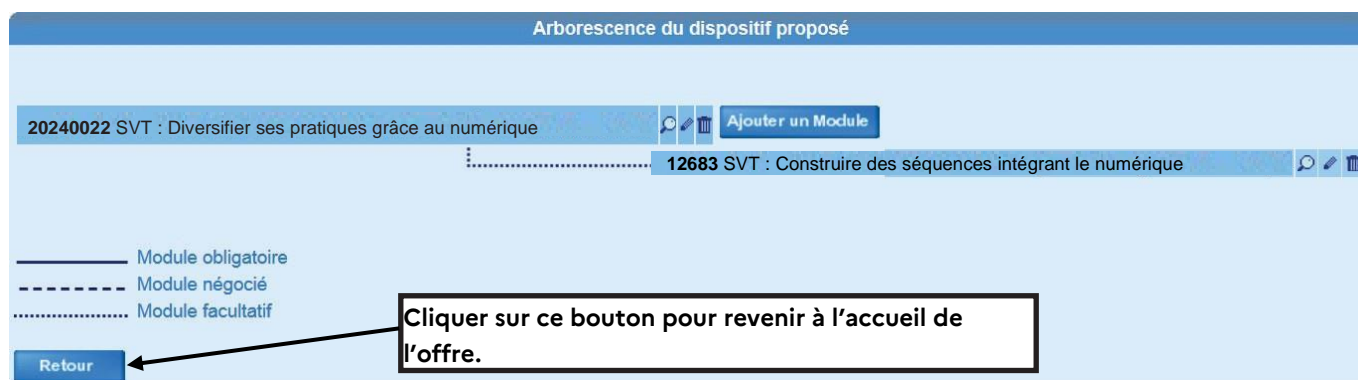
Ne pas créer d'organisation pour le module. Ne pas cliquer sur ce bouton.

Un clic sur « Valider » pour enregistrer le module et retourner vers le dispositif.

### ÉTAPE 5 : Ajouter, modifier ou supprimer un module

À cette étape vous pouvez :

- Ajouter un module en cliquant sur le bouton « Ajouter un module »
- Visualiser le module saisi en cliquant sur la loupe
- Modifier le module saisi en cliquant sur le crayon
- Supprimer le module saisi en cliquant sur la poubelle



Arborescence du dispositif proposé

20240022 SVT : Diversifier ses pratiques grâce au numérique

12683 SVT : Construire des séquences intégrant le numérique

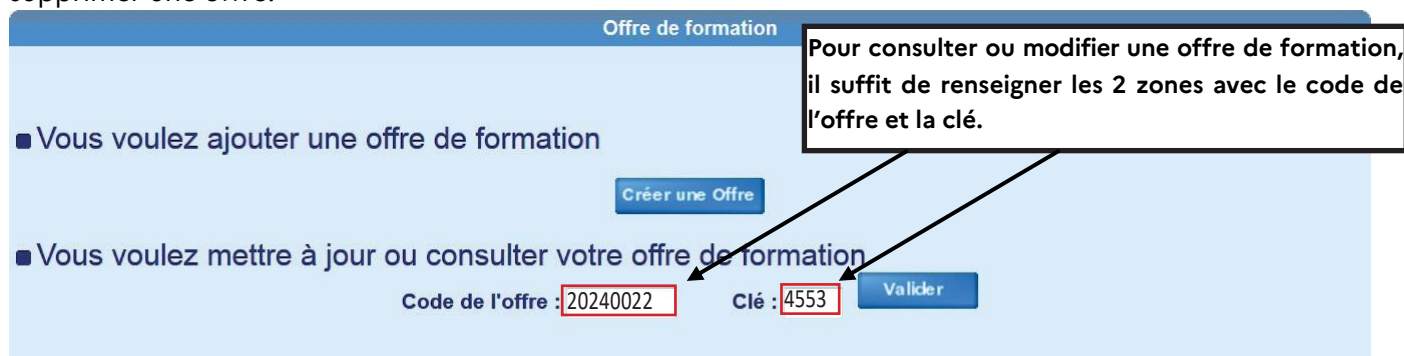
Module obligatoire  
Module négocié  
Module facultatif

Retour

Cliquer sur ce bouton pour revenir à l'accueil de l'offre.

### ETAPE6 : Modifier une offre de formation

Dans GAIA OFFREUR, à partir de l'entrée de l'offre de formation, vous avez la possibilité de consulter, modifier, supprimer une offre.



Offre de formation

■ Vous voulez ajouter une offre de formation

Créer une Offre

■ Vous voulez mettre à jour ou consulter votre offre de formation

Code de l'offre : 20240022 Clé : 4553 Valider

Pour consulter ou modifier une offre de formation, il suffit de renseigner les 2 zones avec le code de l'offre et la clé.

## ANNEXES

## ANNEXE 01 : Champ ORIENTATION du dispositif

Ce champ est lié au schéma directeur de la formation continue

1 Incarner, faire vivre et transmettre les valeurs de la République et les principes généraux de l'éducation
2 Accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives afin de perfectionner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous ainsi que l'éducation tout au long de la vie
3 Piloter la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de la jeunesse, de l'engagement, d'éducation populaire et des sports
4 Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents et des collectifs de travail par la transformation des politiques RH et de formation
5 Accompagner les encadrants dans l'exercice de leurs responsabilités pédagogiques et managériales
6 Consolider les connaissances, les compétences et les usages du numérique

## ANNEXE 02 : Code du porteur de la formation

Ce code doit désigner en quelques lettres, la discipline ou le public cible ou le domaine ou la structure porteuse de la formation. Il précède le libellé proprement dit du dispositif. Pour certaines formations, ce code est évident alors que pour d'autres, différentes stratégies sont possibles. N'hésitez pas à vous tourner vers un CIF qui vous accompagnera dans cette réflexion (cf. annexe 12). Il est également possible de composer certains de ces codes. Quelques exemples :

- **MATH-MPLS** : Les jeux pour motiver les élèves
- **LETTRES** : La terre est bleue comme une orange
- **CARDIE-CANOPE** : Co-Design et innovation

## A

AESH : Libellé	ALL : Libellé	ALL-LETT-LP : Libellé
ANGLAIS : Libellé	ANGL-LETT-LP : Libellé	APSH : Libellé
ARABE : Libellé	ARTS-APP-LP : Libellé	ARTS-PLAS : Libellé
A-SOLIDA : Libellé	ARTS-AUTRES : Libellé	ATSS : Libellé
AEFE : Libellé		

## B

BIO-BIOL : Libellé	BEFxx : Libellé (exemple BEF01 : Libellé ; cf. annexe 09)
--------------------	---

## C

CAFFA : Libellé	CANOPE : Libellé	CAPPEI : Libellé
CARDIE : Libellé	CHINOIS : Libellé	CAV : Libellé
CITTOY : Libellé	CONCOURS : Libellé	CONS-DEFENSE : Libellé
CRPD : Libellé	CREPS-EPS : Libellé	

## D

D&MA : Libellé	D&MA-LP : Libellé	DAAC : Libellé
DAFPE : Libellé	DAFPIC : Libellé	DAPD : Libellé
DAREIC : Libellé	DASAE : Libellé	DATA : Libellé
DAVL : Libellé	DOC : Libellé	DRAFPICA : Libellé
DRAIO : Libellé	DRAJES : Libellé	DRH-MAAP : Libellé
DRH-RECONV : Libellé	DRH : Libellé	

**E**

E&VS : Libellé	E AFC-LAB : Libellé	EANA : Libellé
EBEP : Libellé	EC-INCLUSIVE : Libellé	ECO-GEST : Libellé
ECO-GEST-LP : Libellé	EDD : Libellé	EMCC : Libellé
EMI : Libellé	ENS-RELIG : Libellé	EPS : Libellé
ES&ST : Libellé	ESP : Libellé	ENC : Libellé
EVOP : Libellé	E AFC : Libellé	

**F**

FEEBAT : Libellé	FIL : Libellé	FONCT : Libellé
FORMATEUR : Libellé	FODEFO : Libellé	F2F : Libellé
FPR : Libellé	FADA : Libellé	FSPERDIR : Libellé

**G**

GTP : Libellé
---------------

**H**

HIST-ARTS : Libellé	HIST-GEO : Libellé	HEBREU : Libellé
---------------------	--------------------	------------------

**I**

INSPE : Libellé	INTERLANG : Libellé	IO : Libellé
INSPECT : Libellé	IRA : Libellé	IREM : Libellé
ITALIEN : Libellé	INTERDISC : Libellé ( <i>code à utiliser si aucun autre ne convient</i> )	
INTERDEG : Libellé ( <i>code à utiliser si aucun autre ne convient</i> )		

**L**

LAICITE : Libellé	LAUREATS : Libellé	LETT-ESP-LP : Libellé
LEA : Libellé	LETT-HG-LP : Libellé	LETT-LP : Libellé
LETTRES : Libellé	LSF : Libellé	LVE : Libellé

**M**

MATH : Libellé	MATH-SC-LP : Libellé	MPLS : Libellé
MOBILITE : Libellé	MVEB : Libellé	

**N**

NEOTIT : Libellé	NONTIT : Libellé	NUM-E : Libellé
------------------	------------------	-----------------

**P**

PERDIR : Libellé	PERENC : Libellé	PHILO : Libellé
PFRH : Libellé	PHY-CH : Libellé	PID : Libellé
PNF : Libellé	PORTUGAIS : Libellé	PREM-DEG : Libellé
PRP : Libellé	PTA : Libellé	P2M : Libellé
PAE : Libellé	PLF : Libellé	PM : Libellé

**Q**

QVT : Libellé
---------------

**R**

REP : Libellé	RUSSE : Libellé	RECONVERSION : Libellé
---------------	-----------------	------------------------

**S**

S&ST : Libellé	SAIO : Libellé	SBSSA-LP : Libellé
SEGPA : Libellé	SES : Libellé	ST2S-ESF : Libellé
SII : Libellé	STI : Libellé	SVT : Libellé
SCIENCES : Libellé	SEMINAIRE : Libellé	

**T**

TECHNO : Libellé	TVP : Libellé	VP : Libellé
TRANS : Libellé (code à utiliser si aucun autre ne convient)		

**ANNEXE 03 : Champ CODE OBJECTIF du dispositif**

Pour les offres destinées aux personnels d'enseignement, d'éducation et aux psychologues scolaires, utiliser selon les contenus les codes 24, 25, 32, 33 et 34.

- 21 Formation professionnelle statutaire
- 22 Adaptation immédiate au poste de travail
- 23 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
- 24\* Développement des qualifications ou acquis**
- 25\* Préparation aux examens et concours**
- 26 Accompagnement au bilan de compétences
- 27 Accompagnement VAE
- 28 Accompagnement congés de formation
- 29 Accompagnement RAEP
- 30 Formation diplômante
- 31 Période de professionnalisation (2nde carrière)
- 32\* Élaboration de ressources**
- 33\* Développement des compétences liées aux activités de formation**
- 34\* Conception et organisation de la formation**
- 35 Accompagnement au bilan de carrière

## ANNEXE 04 : Conseils pour la rédaction des OBJECTIFS et CONTENUS

Pour une bonne rédaction des objectifs et contenus, il est important de garder à l'esprit que ces champs s'adressent aux personnels susceptibles de s'inscrire aux formations.

**DESCRIPTION DE L'OBJECTIF :**

Les objectifs sont **destinés aux stagiaires** dans une perspective de professionnalisation : ce sont des **objectifs stagiaires** et non des objectifs formateurs.

Ils s'écrivent en utilisant des verbes (surtout d'action : appréhender des situations, développer ses compétences professionnelles, approfondir, mettre en œuvre, se préparer aux épreuves, à l'entretien, analyser, découvrir, s'approprier, acquérir, identifier et développer, intégrer, réaliser, faciliter, mettre en cohérence, adopter, construire, préparer...) qui précisent les compétences professionnelles ou gestes professionnels qui seront acquis ou enrichis à l'issue de la formation, ou que la formation contribuera à faire acquérir.

Ex : « *Concevoir une séance et construire une séquence. Entraîner les élèves aux cinq activités langagières et évaluer par compétences.* » sont des **objectifs stagiaires**.

Contre-ex : « *Accompagner les enseignants non titulaires dans la prise en charge de leurs classes* » est un **objectif pour le formateur**.

Pour construire un objectif, on peut utiliser comme point de repère la phrase suivante : **À l'issue de la formation, l'enseignant sera capable de** « ..... ».

Pour clarifier et préciser l'objectif, il est nécessaire de s'appuyer sur le référentiel de compétences et sur le schéma directeur. L'objectif du dispositif est plus général que les objectifs des modules qui le composent.

**DESCRIPTION DU CONTENU :**

**Le contenu de cette cellule est visible sur le site de l'EAFC à partir duquel les usagers s'abonnent avant de se pré-inscrire. L'utilisateur en lisant la "description des contenus" doit comprendre à qui cette formation est destinée et ce qui va lui être proposé durant celle-ci (thématiques abordées, modalités de travail...). La rédaction doit permettre d'atteindre ces objectifs mais aussi de rendre son contenu attractif et motivant.**

**REGLES DE TYPOGRAPHIE :**

- Majuscule en début de libellé, pas de point à la fin d'un libellé (c'est un titre).
- Majuscule en début de phrase, point à la fin.
- Majuscule en début de descriptif du public, point à la fin.
- Majuscules pour les acronymes (ex : SEGPA et non Segpa), pas de point entre les lettres.
- Majuscule pour la première lettre des noms propres uniquement (pas de majuscule pour les disciplines).
- Signe de ponctuation unique (*virgule, point, ...*) : 1 espace après le signe.
- Signe de ponctuation double (*deux points, point virgule, ...*) : 1 espace avant le signe et 1 après.

## ANNEXE 05 : Type de plan

Le « type de plan » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions suivantes :

A FORMATION ATSS	H HORS PNF
C FORMATION INTERCATÉGORIELLE	P FORMATION 1ER DEGRÉ
D FORMATION INTER-DEGRÉ	S FORMATION 2ND DEGRÉ
E FORMATION ENCADREMENT	U FORMATION JEUNESSE ENGAGEMENT ET SPORT
F PNF	

## ANNEXE 06 : Choisir ou saisir un responsable

Cette action peut se faire dans le dispositif pour choisir le « Responsable de la proposition » ou dans le module pour choisir le « responsable pédagogique ». La désignation d'un responsable est obligatoire.

### ÉTAPE 1 : RECHERCHER LE RESPONSABLE

En cliquant sur le bouton « choisir » dans l'écran de saisie, les écrans suivants s'affichent.

**Recherche du responsable**

Nom :  → Nous vous recommandons de ne saisir que quelques caractères du nom puis de valider la recherche du responsable.

Prénom :  → L'utilisation du prénom est souvent inutile. Si vous obtenez un trop grand nombre de propositions, il faudra utiliser uniquement des majuscules sur le prénom.

Qualité :  → Nous vous conseillons de laisser les champs « Qualité » et « Organisme » vides.

Organisme :

En cliquant sur « valider », vous lancerez la recherche des responsables correspondant à vos critères.

### ÉTAPE 2 : SÉLECTIONNER LE RESPONSABLE S'IL EST DÉJÀ CONNU

Si le responsable est déjà connu alors une liste s'affiche en fonction des critères de votre recherche.

En cliquant sur la loupe vous visualiserez les informations concernant le responsable.

Liste des responsables

Cliquez sur une ligne pour sélectionner le responsable.

Libellé	
M. SANCHEZ ange!	<input type="button" value="Loupe"/>
M. SANCHEZ Ange!	<input type="button" value="Loupe"/>
M. SANCHEZ Christophe	<input type="button" value="Loupe"/>
M. SANCHIS DIDIER	<input type="button" value="Loupe"/>
Mlle SAND Virginie	<input type="button" value="Loupe"/>
M. SANTATO Patrice	<input type="button" value="Loupe"/>

En cliquant sur le nom du responsable il sera sélectionné.

Cette liste propose tous les responsables répondant aux critères de choix fixés dans l'écran précédent. Il suffit de cliquer sur le nom du responsable choisi pour le sélectionner et retourner sur l'écran de saisie/modification. Si une même personne apparaît plusieurs fois, sélectionner un nom dans la liste proposée. Si aucun nom ne correspond vous avez 2 possibilités :

- recommencer la recherche en cliquant sur retour et en modifiant les critères,
- créer un nouveau responsable (cette solution concerne uniquement les nouveaux offreurs).

### ÉTAPE 3 : CRÉER LE RESPONSABLE S'IL N'EST PAS CONNU

Il est possible que le message « Aucun responsable trouvé » s'affiche à la suite de votre recherche. Dans ce cas nous vous suggérons de cliquer sur le bouton « Créer un responsable ». Attention à ne pas saisir plusieurs fois un même responsable. Cela générerait des doublons indésirables.

Liste des responsables

Aucun responsable trouvé

Saisie d'un responsable

Civilité :  M.  Mme

Nom d'usage :

Prénom :

Qualité :

Numéro :

Nature :

Voie 1 :

Voie 2 :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Mel :

Fax :

Organisme :

Nous vous conseillons de ne saisir que les champs obligatoires.

Si vous ne souhaitez pas saisir votre numéro de téléphone personnel, vous pouvez saisir celui de votre établissement ou de votre structure de rattachement.

Saisir ici votre établissement ou votre structure de rattachement.

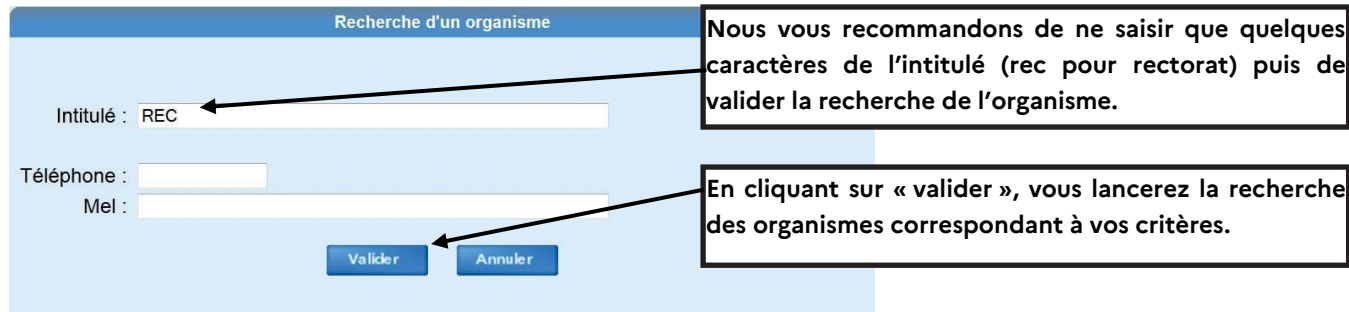


## ANNEXE 07 : Choisir ou saisir un organisme

### ÉTAPE 1 : RECHERCHER L'ORGANISME

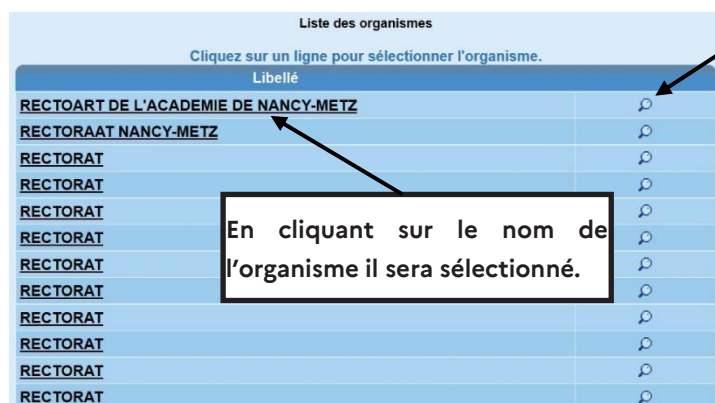
La saisie de l'organisme est obligatoire ; en cliquant sur le bouton « choisir », les écrans suivants s'affichent.

Les personnels du second degré et les personnels ATSS de l'académie doivent choisir : RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ.



### ÉTAPE 2 : SÉLECTIONNER L'ORGANISME S'IL EST DÉJÀ CONNU

Si le responsable est déjà connu alors une liste s'affiche en fonction des critères de votre recherche.



Libellé	
<u>RECTOART DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ</u>	🔍
<u>RECTORAAT NANCY-METZ</u>	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍
RECTORAT	🔍

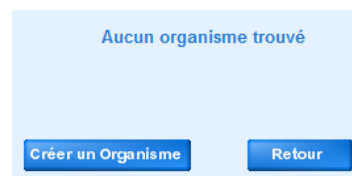
En cliquant sur la loupe vous visualiserez les informations concernant l'organisme.

Cette liste propose tous les organismes répondant aux critères de choix fixés dans l'écran précédent. Il suffit de cliquer sur le nom de l'organisme choisi pour le sélectionner et retourner sur l'écran de saisie/modification. Si un même organisme apparaît plusieurs fois, sélectionner un nom dans la liste proposée. Si aucun nom ne correspond vous avez 2 possibilités :

- recommencer la recherche en cliquant sur retour et en modifiant les critères,
- créer un nouvel organisme.

### ÉTAPE 3 : CRÉER L'ORGANISME S'IL N'EST PAS CONNU

Il est possible que le message « Aucun responsable trouvé » s'affiche à la suite de votre recherche. Dans ce cas nous vous suggérons de cliquer sur le bouton « Créer un organisme ». Attention à ne pas saisir plusieurs fois un même organisme. Cela générerait des doublons indésirables.



**Saisie d'un organisme**

Intitulé :

Numéro :

Nature :

Voie 1 :

Voie 2 :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Mel :

Fax :

Nous vous conseillons de ne saisir que les champs obligatoires.

## **ANNEXE 08 : FORME, MODALITÉ, TYPE DE MODULE**

Le champ « Forme » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions suivantes :

- A Réunion (à n'utiliser que pour procéder au bilan d'un groupe de travail)
- B Stage
- E Séminaire
- F Groupe de travail, groupe de pilotage (GTP), Formation de personnes ressources (FPR)
- G Parcours individualisé (reconversion, adaptation)
- H Conférence (Canopé, associations professionnelles)
- K Autre
- L Animation
- M Tutorat
- N Auto-formation

Le champ « Modalité » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions suivantes :

- L Présentiel
- N À distance (Sessions à distance sans regroupement en présentiel)
- R Autres
- S Hybride (pour tous les modules d'un dispositif hybride quelle que soit la modalité de formation)

Le champ « Type de module » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions suivantes :

- B Obligatoire : toute personne inscrite à un dispositif est automatiquement inscrite au(x) module(s) obligatoire(s)
- F Facultatif : toute personne inscrite à un dispositif peut être inscrite à un (au moins) ou plusieurs de ces modules

## **ANNEXE 9 : CYCLES et POLES**

Vous accédez à la liste des interlocuteurs pour chaque cycle et chaque pôle en suivant ce lien :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/vos-contacts-a-l-eafc-124583>

## **ANNEXE 10 : BEF – Bassins d'éducation et de formation**

Vous accédez à la liste des BEF de l'académie Nancy-Metz en suivant ce lien :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/eafc-l-offre-de-formation-a-l-echelon-du-bef-124370>

**ANNEXE 11 : PRIORITÉS NATIONALES**

Le champ « Priorités nationales » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions ci-dessous. Le champ « Thème » est identique au champ « Priorités nationales ».

<b>Priorités Nationales et thème :</b>
1A PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
1B CULTURE PROFESSIONNELLE INTERCATEGORIELLE
1C ÉGALITE DES CHANCES ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS
1D LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION
1E PRÉVENTION DE TOUTE FORME DE VIOLENCES
1F POLITIQUE EDUCATIVE SOCIALE ET DE SANTÉ
2A PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT ET DISCIPLINES
2B PRATIQUES PÉDAGOGIQUES
2C COMPÉTENCES DU XXIE SIÈCLE
2D BIENVEILLANCE, ENGAGEMENT ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
2E PROJETS D'ORIENTATION ET PARCOURS SCOLAIRE
2F EDD ET RENFORCEMENT DU RAPPORT A LA SCIENCE
2G OUVERTURE CULTURELLE, EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
3A POLITIQUES DES MÉTIERS DE LA JEUNESSE & DES SPORTS
3B INGENIERIE TERRITORIALE, PRATIQUES TECHNIQUES JES
3C MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA PERFORMANCE
4A ENTRÉE DANS LE MÉTIER ET ADAPTATION A L'EMPLOI
4B FORMATION AU PLUS PRES DES BESOINS DES AGENTS
4C PROJETS INDIVIDUELS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
4D CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
4E ÉGALITE PROFESSIONNELLE ET DIVERSITÉ
4F INNOVATION, RECHERCHE & PRATIQUES PROFESSIONNELLES
4G DYNAMIQUES DE COOPERATION & COLLECTIFS APPRENANTS
4H PRATIQUES PROFESSIONNELLES ECO-RESPONSABLES
4I INTERNATIONALISATION DES PARCOURS ET FORMATION
4J QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
5A COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET DE PILOTAGE DES CADRES
5B COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'ENCADRANT
5C ÉGALITE PROFESSIONNELLE ET LUTTE / DISCRIMINATIONS
6A COMPETENCES NUMÉRIQUES PROFESSIONNELLES DES AGENTS
6B CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE
6C APPORTS DU NUMÉRIQUE DANS L'OFFRE DE FORMATION

**ANNEXE 11 : THÉMATIQUES**

Le champ « Thématiques » est un champ obligatoire à choisir parmi les propositions ci-dessous.

<b>Thématiques :</b>
1A01 - LAICITÉ
1A02 - LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX
1A03 - ÉGALITÉ DES DROITS
1A04 - ÉDUCATION A LA DÉFENSE

1B01 - ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE
1B02 - CONNAISSANCE DU SYSTEME ÉDUCATIF
1B03 - CULTURE JURIDIQUE ET FONDAMENTAUX DU DROIT
1B04 - ÉGALITE PROFESSIONNELLE FEMME HOMME
1C01 - EFFETS DE LA PAUVRETÉ ET DE LA PRÉCARITÉ
1C02 - DÉTERMINISMES SOCIAUX ET TERRITORIAUX
1C03 - ÉDUCATION PRIORITAIRE
1C04 - RURALITÉ
1C05 - RELATION ÉCOLE FAMILLES
1C06 - ÉCOLE INCLUSIVE
1C07 - LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, L'INNUMÉRISME
1D01 - LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME
1D02 - LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LIEES AU HANDICAP
1D03 - LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES
1D04 - ÉGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARCONS
1D05 - LUTTE CONTRE LES LGBT+ PHOBIES
1D06 - LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS
1E01 - CLIMAT SCOLAIRE
1E02 - ENGAGEMENT, CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE SCOLAIRE
1E03 - LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET LE CYBERHARCELEMENT
1E04 - PRÉVENTION DES VIOLENCES PSYCHIQUES ET PHYSIQUES
1E05 - LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT
1E06 - PRÉVENTION DE LA RADICALISATION
1E07 - CONTROLE DES DIPLOMES DU SPORT ET DE L'ANIMATION
1E08 - SÉCURITE DES BIENS ET DES PERSONNES
1F01 - PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ
1F02 - COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES
1F03 - SECOURISME
1F04 - ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ
1F05 - ÉDUCATION A L'ALIMENTATION
1F06 - ÉDUCATION A LA SEXUALITÉ
1F07 - SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
1F08 - LUTTE CONTRE LE DOPAGE
1F09 - SUIVI MÉDICAL DES SPORTIFS
1F10 - SÉCURISATION DES STRUCTURES SPORTIVES
2A01 - SAVOIRS FONDAMENTAUX - PLAN FRANCAIS
2A02 - SAVOIRS FONDAMENTAUX - PLAN MATHÉMATIQUES
2A03 - SAVOIRS FONDAMENTAUX - PLAN LANGUES VIVANTES
2A04 - SAVOIRS FONDAMENTAUX - SCIENCES ET TECHNOLOGIES
2A05 - PROGRAMMES, ENSEIGNEMENTS ET DIDACTIQUES
2A06 - INTERDISCIPLINARITÉ
2A07 - OBJECTIFS, MODALITÉS ET PRATIQUES D'ÉVALUATION
2B01 - RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT-INNOVATION-EXPÉRIMENTATION
2B02 - SCIENCES COGNITIVES ET MÉCANISMES D'APPRENTISSAGE
2B03 - DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE
2B04 - OBJECTIFS, MODALITÉS ET PRATIQUES D'ÉVALUATION
2C01 - ESPRIT CRITIQUE
2C02 - ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET A L'INFORMATION

2C03 - CRÉATIVITÉ, COOPÉRATION, COMMUNICATION
2D01 - COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES
2D02 - LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
2D03 - COMPRÉHENSION DES OBSTACLES AUX APPRENTISSAGES
2D04 - MOTIVATION
2E01 - LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
2E02 - PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
2E03 - TECHNIQUES DE CONDUITES D'ENTRETIEN
2E04 - RELATION ÉCOLE-FAMILLES ET ORIENTATION
2E05 - CONTINUITÉ ÉCOLE-COLLEGE-LYCÉE
2E06 - LUTTE CONTRE LES DÉTERMINISMES DANS L'ORIENTATION
2E07 - CONTINUUM LYCÉE-UNIVERSITÉ
2E08 - RELATIONS ÉCOLE-ENTREPRISE
2E09 - PARTENARIAT ÉTAT-REGION
2F01 - 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2F02 - CULTURE ET DÉMARCHES SCIENTIFIQUES
2F03 - CIRCUIT DE PRODUCTION DES CONNAISSANCES
2F04 - SAVOIRS, OPINIONS, CROYANCES, RAPPORT A LA VÉRITÉ
2F05 - SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
2G01 - ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
2G02 - CONDUITE DE PROJETS
2G03 - COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
3A01 - CONTINUITÉ ET ALLIANCES ÉDUCATIVES
3A02 - AUTONOMIE D'ACCES AUX DROITS
3A03 - PARCOURS DE FORMATION/D'INSERTION POUR LES JEUNES
3A04 - PRÉVENTION DES VIOLENCES ET DES DÉRIVES SEXUELLES
3A05 - DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT
3A06 - ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN A LA QUALITE EDUCATIVE
3A07 - ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
3A08 - ACCES AU SPORT DES PUBLICS CIBLES
3A09 - ÉDUCATION AUX APTITUDES FONDAMENTALES PAR LE SPORT
3A10 - CITOYENNETÉ ET INTÉGRATION PAR LE SPORT
3A11 - DÉMARCHES ET PRATIQUES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
3A12 - POLITIQUES EN FAVEUR DU SPORT SANTE
3A13 - DÉV DURABLE EN FAVEUR DES JEUNES ET DU SPORT
3B01 - LABO DES PRATIQUES
3B02 - EXPÉRIMENTATION
3B03 - SPÉCIALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES
3B04 - DÉMARCHES & METHODOLOGIE D'INGENIERIE TERRITORIALE
3B05 - COMMUNAUTÉS APPRENANTES
3B06 - ANALYSES DE PRATIQUES
3B07 - ENJEUX ET STRATÉGIES DES ACTEURS TERRITORIAUX
3B08 - PRATIQUES D'ÉDUCATION POPULAIRE ET POLITIQUES JES
3B09 - SUIVI DES CONFERENCES RÉGIONALES DU SPORT
3B10 - DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES TERRITORIALES JES
3B11 - PORTAGE DE PROJETS SPORTIFS COMPLEXES
3B12 - FORMATION DES ACTEURS LOCAUX DU SPORT
3B13 - CERTIFICATION DES CENTRES DE FORMATION EN SPORT

3B14 - FORMATION DES CADRES BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS
3B15 - STRUCTURATION, PROFESSIONNALISATION - ASSOCIATIONS
3C01 - INSPECTION CONTROLE ÉVALUATION JES
3C02 - ACCOMPAGNEMENT ET OUTILS COLLABORATIFS
3C03 - ACCOMPAGNEMENT DES SPORTIFS ET CADRES HAUT NIVEAU
3C04 - ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX JES
3C05 - MANAGEMENT COORDINATION D'ÉQUIPES SPORTIVES
3C06 - ENTRAÎNEMENT SPORTIF ET PERFORMANCE
3C07 - PILOTAGE ET OPTIMISATION DE LA HAUTE PERFORMANCE
3C08 - DÉTECTION DES TALENTS
3C09 - DIRECTION ET ÉVALUATION DES STRUCTURES LABELLISÉES
4A01 - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
4A02 - ACTEURS ET MISSIONS
4A03 - RÉFÉRENTIELS
4B01 - RECUEIL / ANALYSE DES BESOINS
4B02 - DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT
4C01 - PRÉPARATION CONCOURS CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP
4C02 - PRÉPARATION CONCOURS AGRÉGATION
4C03 - PRÉPARATION CONCOURS CPE
4C04 - PRÉPARATION CONCOURS PSYEN
4C05 - PRÉPARATION CONCOURS ADMINISTRATION
4C06 - PRÉPARATION CONCOURS SANTÉ, SOCIAL
4C07 - PRÉPARATION CONCOURS ITRF
4C08 - PRÉPARATION CONCOURS ENCADREMENT
4C09 - DPC DES PERSONNELS DE SANTÉ
4C10 - BILANS DE COMPÉTENCES, VAE, CPF, CFP
4C11 - ANIMATION D'UN RÉSEAU
4C12 - ESPACES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
4D01 - CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT
4D02 - PERSONNALISATION
4D03 - DIAGNOSTIC DE MOBILITÉ
4E01 - CULTURE JURIDIQUE DROIT DU TRAVAIL
4E02 - BIEN-ETRE
4E03 - LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES
4E04 - PROCESSUS DE RECRUTEMENT
4E05 - POLITIQUE DE VIVIER
4F01 - ANALYSE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
4F02 - OUTILS ET MÉTHODES D'INNOVATION
4F03 - DÉMARCHE DESIGN
4F04 - APPRENDRE PAR LA RECHERCHE
4F05 - RECHERCHE ACTION
4G01 - COMMUNAUTES DE PRATIQUES
4G02 - CO-DÉVELOPPEMENT
4G03 - INTELLIGENCE COLLECTIVE
4G04 - DÉMARCHE DESIGN
4G05 - ANIMATION DE RÉSEAU
4H01 - ECO-CITOYENNETÉ : ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ
4H02 - CIRCUIT DE PRODUCTION DES CONNAISSANCES

4I01 - MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT PRO
4I02 - VALORISATION DES PARCOURS
4I03 - INTERCULTURALITÉ
4J01 - BIEN-ETRE
4J02 - PROCESS PARTICIPATIFS ET DE CO-CONSTRUCTION
4J03 - PROCESS DE VALIDATION
4J04 - PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
4J05 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
5A01 - ANIMATION D'UN COLLECTIF DE TRAVAIL
5A02 - RESPONSABILISATION DES ÉQUIPES ET DÉLÉGATION
5A03 - MOTIVATION ET VALORISATION DE SON ÉQUIPE
5A04 - PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
5A05 - RÉALISATION DE L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION
5A06 - DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES COLLABORATEURS
5A07 - PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS
5A08 - PILOTAGE PÉDAGOGIQUE
5B01 - CRÉATIVITE, COOPÉRATION, COMMUNICATION
5B02 - CONDUITE DE PROJETS DE TRANSFORMATION
5B03 - RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE BUDGÉTAIRE
5B04 - RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE JURIDIQUE
5B05 - CULTURE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
5B06 - CULTURE DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA NÉGOCIATION
5B07 - PRÉVENTION ET GESTION DE CRISE
5B08 - DÉMARCHE QUALITE ET MAITRISE DES RISQUES
5C01 - LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES
5C02 - CONNAISSANCES JURIDIQUES EN DROIT DU TRAVAIL
5C03 - PRATIQUES MANAGÉRIALES NON DISCRIMINANTES
5C04 - LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
6A01 - MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL
6A02 - CADRE DE REFERENCE DES COMPETENCES NUMERIQUES
6A03 - USAGE ET PARTAGE DES COMMUNS NUMÉRIQUES
6A04 - CONTINUITÉ ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE
6B01 - COMPÉTENCES DU XXIE SIECLE
6B02 - IDENTITÉ ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUES, RGD
6B03 - CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE
6B04 - INCLUSION NUMÉRIQUE
6B05 - DONNEÉS, ALGORITHMES ET CODES SOURCES
6C01 - NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGE
6C02 - HYBRIDATION
6C03 - SCÉNARISATION
6C04 - PRATIQUES COLLABORATIVES NUMÉRIQUES
6C05 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE ET ACCESSIBILITÉ DE L'INFO
6C06 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Remarque : ces données sont issues du schéma directeur 2022-2025 dont la source est disponible ici :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/8/48/9/perso155\\_annexe\\_1424489.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/8/48/9/perso155_annexe_1424489.pdf)